

Présents :

➤ Gérard KAUWACHE	➤ Nathalie BEAUFILS-TÊTE
➤ Isabelle GABAUD	➤ Karelle MERCIER
➤ Lionel FORESTIER	➤ Gautier CAUBEL

Absents
excusés :

- Frédéric MECHIN pouvoir donné à
Gautier CAUBEL
- Marie AUFAURE pouvoir donné à
G. KAUWACHE
- Gérard BOUCHETEIL pouvoir
donnée à Lionel FORESTIER

Absents :

- Début de séance 18 h 30
- Approbation du PV du CM du 27/10/2025 : Vote reporté à la prochaine séance.

1) Communication du Maire :

➤ **Délibération :**

N°09-12-2025/01 : Demandes de subventions pour la réhabilitation/extension des ateliers techniques communaux (La Forge)

Le Maire expose :

L'estimation prévisionnelle totale des travaux s'élève à 195 000.00 € HT soit 234 000.00 € TTC
Le cout de l'architecte s'élèvera à 21 450.00 € HT (11 % du montant des travaux) dont 4 652.10 € HT dûs au titre de l'APD, le solde étant conditionné à la réalisation complète de l'ouvrage et sous réserve de l'obtention des subventions.

Pour un cout total de projet de : 216 450.00 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

- **DECIDE de retenir le projet de réhabilitation/extension des ateliers techniques communaux à la condition d'obtenir 80 % de subventions (50% DETR et 30% Conseil Départemental),**
- **DECIDE qu'en dessous de 80 % de subventions le projet ne pourrait être réalisé au regard de la faible capacité financière de la commune,**
- **DIT que le projet sera inscrit au budget 2026 si les conditions ci-dessus sont obtenues,**

* **SOLLICITE une subvention au taux maximum auprès :**

- de la Préfecture de la Haute-Vienne dans le cadre du programme de la DETR et/ou DSIL 2026
- du Conseil Départemental de la Haute-Vienne dans le cadre des Contrats Territoriaux Départementaux des aides aux communes 2026,



SAINT-YRIEIX-SOUS-AIXE

Mairie

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 09 DECEMBRE 2025

DIFFUSION PUBLIQUE

* et **AUTORISE** le maire, ou à défaut son représentant, à signer toutes les pièces relatives à cette opération.

➤ **Réunion Préfecture :**

Présentation des diverses conditions à fournir pour faire les demandes de subventions DETR/DSIL avec un rappel des règles.

➤ **Exercice barrage de St-Marc :**

Cet exercice a eu lieu le 04 novembre à partir de 14 h 00 jusqu'à 17 h 00. Le maire et le 1^{er} adjoint étaient présents à la mairie pour suivre les différentes étapes. Aucun problème de communication entre la préfecture et la mairie et réussite totale de l'exercice.

2) Communication du 1^{er} adjoint :

Absent excusé

3) Communication du 2^{ème} adjoint :

➤ **Noël des enfants et des aînés :**

Les colis des aînés seront distribués le 14 décembre aux personnes présentes et ceux non récupérés seront déposés à la mairie dans l'attente que les bénéficiaires passent les chercher.

4) Communication du 3^{ème} adjoint :

➤ **Journal communal :**

Le journal municipal sera édité pour le 14 décembre et distribué avant Noël.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h.

La prochaine réunion aura lieu le mardi 20 janvier 2026 à 18 h 30.

Le secrétaire, L. FORESTIER



Le Maire, G. KAUFACHE